

Communiqué - Pour diffusion immédiate

Mines à ciel ouvert abandonnées

Le ministre Simard doit s'excuser et agir.

Québec, 6 novembre 2009 - Le ministre Serge Simard doit s'excuser auprès des québécois et défendre leurs intérêts plutôt que ceux des entreprises minières. La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* réagit ainsi à la diffusion du reportage de l'émission Enquête hier soir à Radio-Canada. Pour Ugo Lapointe, du Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, « Nous avons été choqué d'apprendre, de la bouche même du Ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, Monsieur Serge Simard, qu'il rejetait toute possibilité de restauration des fosses à ciel ouvert, et ce avant même qu'il n'y ait un débat sur le sujet ».

Parlant du cas de la mine Sigma à Val D'Or, Monsieur Simard a affirmé que la fosse à l'entrée de la ville ne serait pas remblayée comme l'avait promis les compagnies minières exploitant ce site par le passé. Pour Henri Jacob, de l'ABAT, « Autrement dit, Monsieur Simard rejette du revers de la main non seulement les demandes légitimes de la coalition et de l'ancien maire de Val D'Or, mais celles des syndicats et d'un bon nombre d'organismes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le minimum auquel on aurait pu s'attendre, c'est, d'au moins, encourager les discussions et les réflexions sur les possibilités de restauration de la fosse, notamment lors du débat qui aura lieu en Abitibi en février prochain ».

Pour, Christian Simard, de Nature Québec « Notre ministre délégué a déjà fait son nid, il prend le bord des entreprises avant même d'entendre et d'évaluer ce que l'on a à dire. Depuis des mois, on demande une commission parlementaire publique afin de réformer en profondeur la fameuse *Loi sur les mines*, et bien il n'en a pas parlé. Ça aurait été l'occasion idéale, pour le ministère, de faire son mea culpa et de rassurer la population sur l'avenir de la gestion des mines au Québec ».

Rappelons qu'hier, Écojustice et la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* rendaient publique une étude sur la réforme de la *Loi sur les mines* du Québec dont l'une des recommandations était notamment la restauration et la naturalisation complète des fosses à ciel ouverts (http://www.naturequebec.org/ressources/fichiers/Energie_climat/Ecojustice_CQPQAMM_ReformeLoiMines.pdf).

-30-

Pour information :

- Christian Simard (Nature Québec), 418.931.1131, christian.simard@naturequebec.org
- Henri Jacob (ABAT), 819.738.5261, info@actionboreale.org
- Ugo Lapointe (FISE), 514.708.0134, ugolapi@yahoo.com

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée de plus d'une douzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. La coalition juge essentiel d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les différents intervenants du secteur minier québécois, le gouvernement du Québec, de même qu'avec les communautés et les citoyens qui sont directement affectés.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQUEU) ▪ Comité vigilance Malartic (projet minier Osisko) ▪ Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ MiningWatch Canada ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs du Canada - Québec (SNAP) ▪ *Tous nouveaux membres sont les bienvenus.*